

La transition énergétique : 2020-2050, un avenir à bâtir, une voie à tracer

Déclaration du groupe de la CFE-CGC

En premier lieu, nous tenons à saluer le travail des deux rapporteurs sur ce sujet aussi sensible que stratégique. Ils ont réussi à concilier des intérêts divergents dans le respect et la prise en considération de chacune des parties. Avec cet avis, le CESE ouvre les voies au débat national en cours, tant sur l'avenir de l'énergie que sur les modèles qui la sous-tendent.

La CFE-CGC a pleinement conscience de l'ampleur des défis et de la nécessité de faire entrer notre société dans l'ère de la sobriété et d'un mix plus sobre en carbone. La transition énergétique est donc incontournable et ce, d'autant que la pression sur les prix s'accroît. La France possède des atouts avec des entreprises en pointe et des *leaderships* reconnus.

Si l'avis privilégie le défi énergétique que nous devons impérativement relever, il veille également à préserver la performance économique et la compétitivité de nos entreprises, desquelles les enjeux sociaux ne peuvent être dissociés. Nous ne doutons pas que les Nouvelles technologies de l'énergie (NTE) dont les EnR, structurées en filières performantes, soient créatrices d'emplois qualifiés et durables mais, dans un souci de stabilité et d'équilibre de notre économie, il est tout aussi essentiel de préserver ceux existants.

Pour la CFE-CGC, l'objectif est donc bien d'accompagner le changement et de sauvegarder les emplois et les savoir-faire. Quelles que soient les filières, cela ne peut s'envisager que dans un cadre évolutif et constructif. La prise en compte de toutes les énergies assujetties à toutes les études d'impact environnementales et socio-économiques permettra de réussir une transition progressive, raisonnée, et partagée par tous les acteurs. Chaque scénario doit être examiné sous différentes perspectives, étudié attentivement et de façon contradictoire sans qu'aucune solution ne puisse être rejetée *a priori* par dogme ou idéologie. L'exploitation du gaz de schiste en est, pour nous, un exemple.

La CFE-CGC est respectueuse des engagements pris par la France sur le changement climatique et propose de tout mettre en œuvre pour atteindre ces objectifs. En revanche, ceux-ci ne seront soutenables que s'ils sont portés au niveau européen et mondial. C'est pourquoi, nous préconisons notamment, la mise en place de la taxe CO₂ aux frontières européennes.

La CFE-CGC partage la nécessité d'accroître la recherche et l'innovation sur les NTE, clefs essentielles à la transition. Il est, pour nous, indispensable d'en faire l'état des lieux, tant du point de vue de ses avancées que de ses modes de financement. Appréhender recherche publique et recherche privée dans une démarche harmonieuse de cohérence

et de partenariat, représente un atout, à la fois pour la transition mais aussi pour la recherche elle-même. Il est primordial de renforcer cette action pour favoriser l'innovation au travers de toutes les filières, y compris les filières historiques d'excellence.

Pour la CFE-CGC, l'acceptabilité sociale et le partage des enjeux, au travers de l'emploi, la formation, la sécurisation des parcours professionnels et les reconversions, doivent être au centre du débat sur la transition énergétique.

Sous réserve des différents points que nous avons évoqués, nous considérons que cet avis équilibre tous les intérêts, industriels, économiques, sociaux écologiques et environnementaux, c'est pourquoi nous l'avons voté.